

# Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

## Ain

Ce fichier présente un éclairage de l'indicateur FOR1, qui mesure le taux de retour à l'emploi dans les 6 mois, suite à une formation prescrite au demandeur d'emploi par Pôle emploi.

Sont pris en compte les demandeurs d'emploi ayant achevé une formation prescrite par Pôle emploi (hors formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation) et qui, dans les 6 mois suivant la fin de la formation, ont eu accès à un emploi.

### L'accès à l'emploi se concrétise par une des situations suivantes, le demandeur d'emploi :

- est en catégorie 6, 7, et 8 (ont déclaré une activité réduite de plus de 78h) sans être en catégorie 1, 2, et 3 le mois suivant ;
  - est sorti des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
  - est en catégorie 5 en fin de mois ;
  - a une Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE) pour un contrat de 30 jours ou plus prenant effet dans les 6 mois.
- Les fichiers des demandeurs d'emploi sortants de formation (produits à partir des données fournies par les « Attestations d'inscription en stage ») permettent de calculer l'indicateur.  
L'indicateur est calculé mensuellement et produit à M+9 (M : mois de sortie de formation).



Indicateur FOR1 : niveau, évolution et atteinte de la cible :

TdB SISP décembre 2021*	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FOR 1	58,9%	58,8%
Evolution annuelle	+5,8 pt	+4,7 pt
Cible	54,0%	54,0%
Ecart à la cible	+4,9 pt	+4,8 pt

\*L'indicateur est calculé sur la cohorte des demandeurs d'emploi sortis de formation de juillet 2020 à avril 2021, pour respecter la règle de gestion de l'indicateur affiché dans le tableau de bord des résultats (SISP)

# Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

## FOR1 par caractéristique des stagiaires ou de la formation

58,9%

FOR1

Attention aux interprétations portées sur les taux de retours à l'emploi calculés à partir d'un nombre faible de sortants de formation. En deçà de 30 sortants de formation, le taux d'accès à l'emploi est considéré comme peu significatif. En dessous de 5 sortants de formation, il n'est pas affiché.

Se référer au tableau en page 3 pour connaître le volume de sortants de formation ayant permis le calcul des taux d'accès à l'emploi pour chacune des modalités ci-dessous.

### Selon le genre



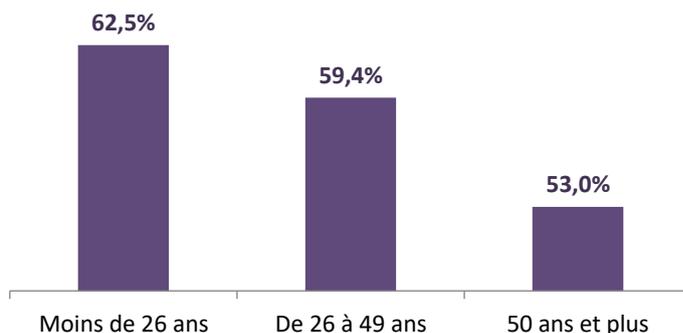
64,3%



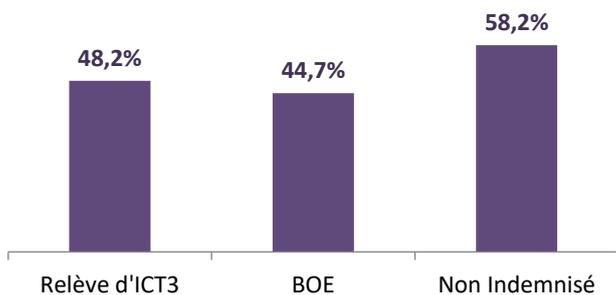
53,6%



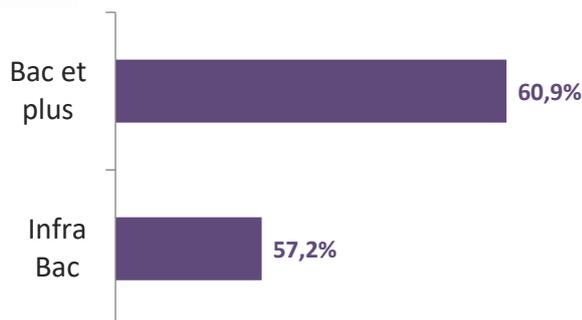
### Selon l'âge



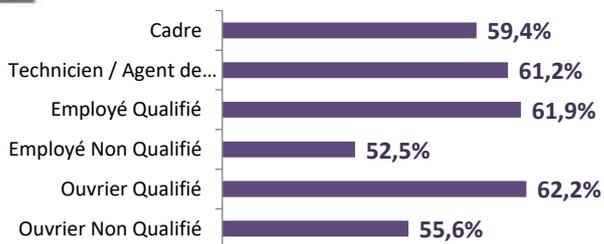
### Selon l'appartenance à certains publics spécifiques



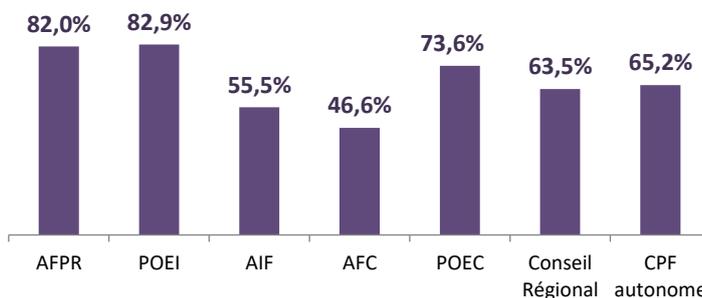
### Selon le niveau de formation du demandeur d'emploi



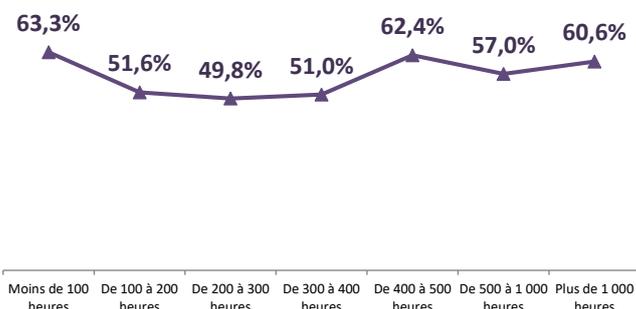
### Selon le niveau de qualification



### Selon le type de formation / financeur



### Selon la durée de la formation



### Selon l'objectif de la formation



# Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

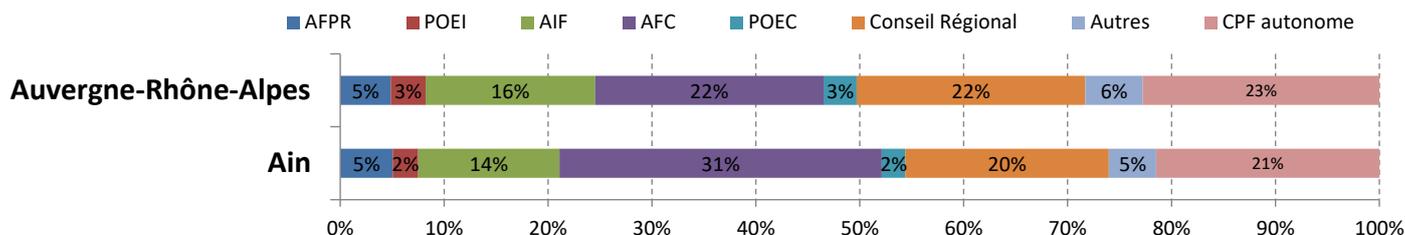
## Analyse de la structure des stagiaires et des formations

### Ain vs Auvergne-Rhône-Alpes

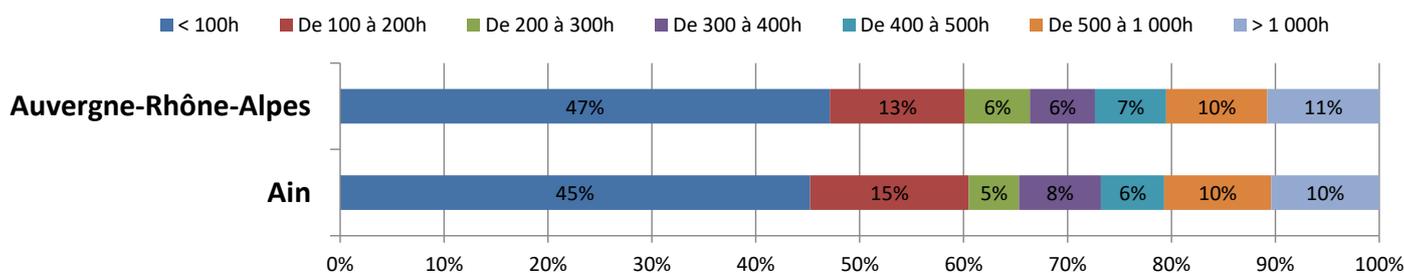
(6 389 sortants de formations de juillet 2020 à avril 2021)

(83 056 sortants de formations de juillet 2020 à avril 2021)

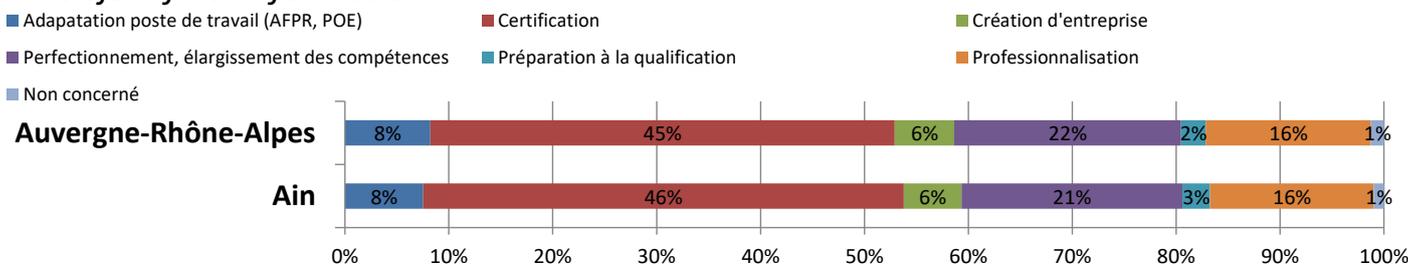
#### Type de formation / financeur



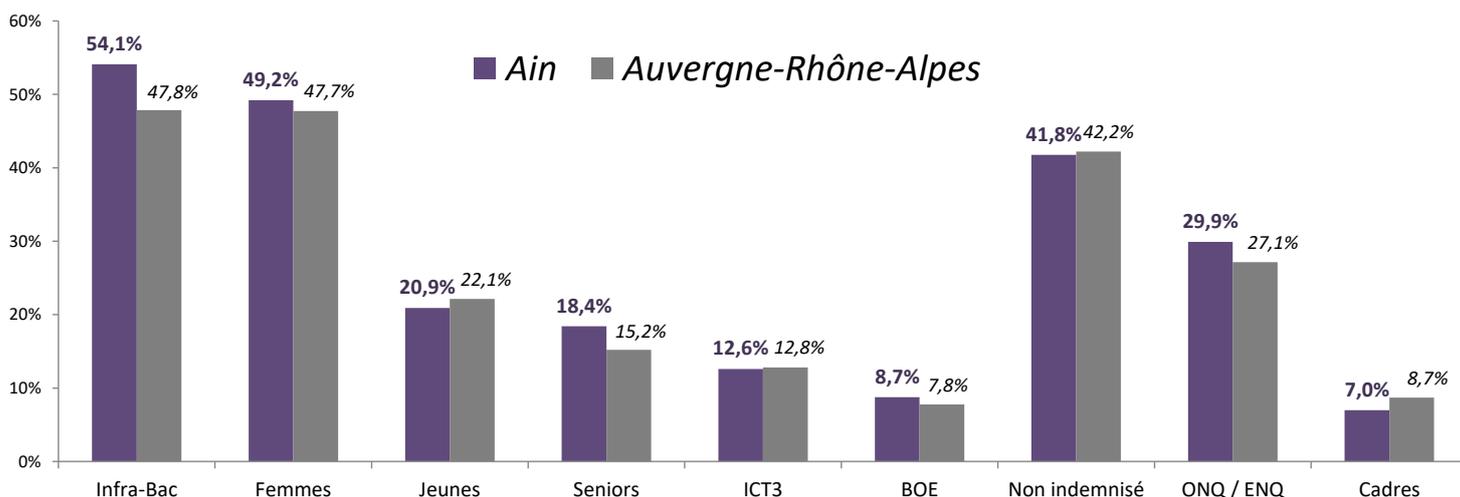
#### Durée de la formation



#### Objectif de la formation



#### Part de publics spécifiques parmi les sortants de formation :



# Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

"ANALYSE FOR1"

## Les principaux formacodes

Liste des 25 formacodes les plus fréquents parmi l'ensemble des sorties de formation de juillet 2020 à avril 2021

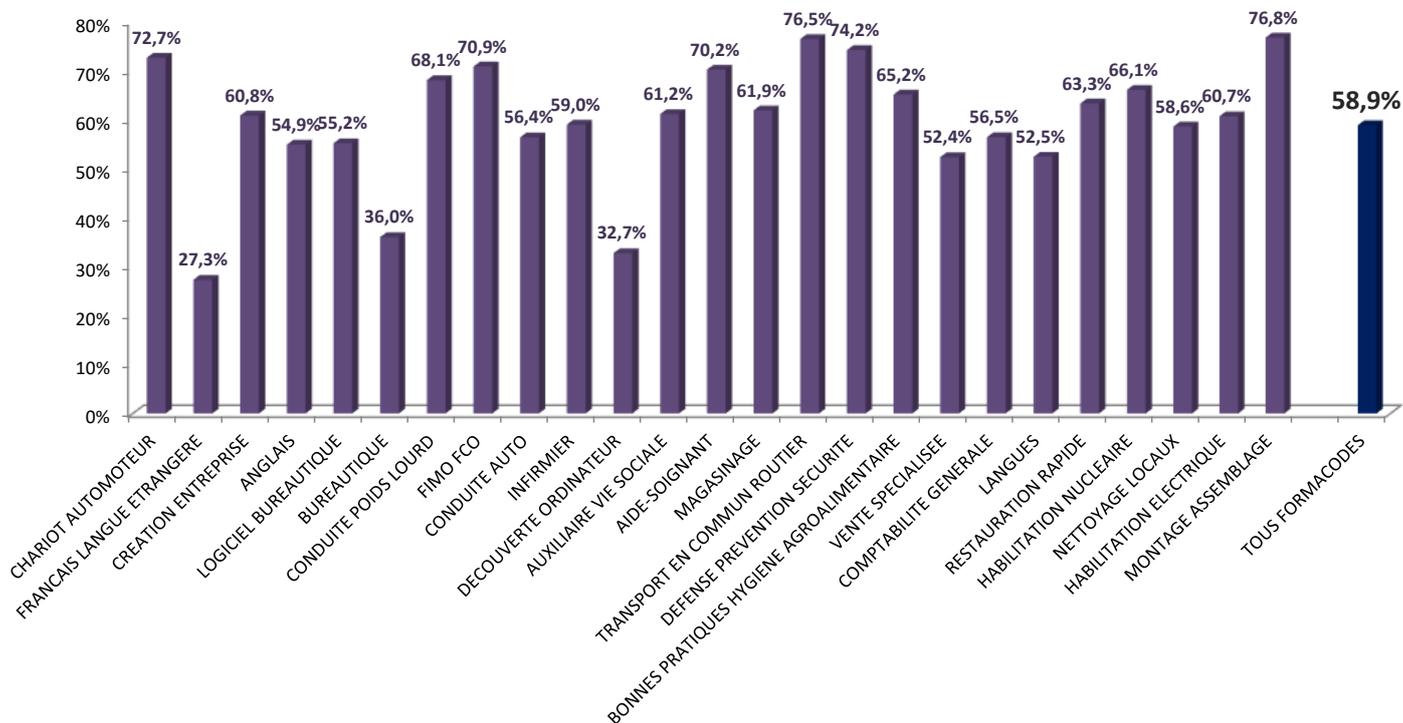
Attention aux interprétations portées sur les taux de retours à l'emploi calculés à partir d'un nombre faible de sortants de formation.

En deçà de 30 sortants de formation, le taux d'accès à l'emploi est considéré comme peu significatif. En dessous de 5 sortants de formation, il n'est pas affiché.

Remarque : l'indicateur de retour à l'emploi peut être sous-estimé pour certains secteurs d'activité dont les retours à l'emploi ne sont pas détectés par les DPAE (secteur public notamment). C'est le cas par exemple des "infirmiers".

Libellé du formacode	Champ de formation	Nombre de sortants de formation	FOR1
CHARIOT AUTOMOTEUR	MANUTENTION	439	72,7%
FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	LANGUES	421	27,3%
CREATION ENTREPRISE	DIRECTION ENTREPRISE	355	60,8%
ANGLAIS	LANGUES	264	54,9%
LOGICIEL BUREAUTIQUE	LOGICIEL	212	55,2%
BUREAUTIQUE	SECRETARIAT ASSISTANT	211	36,0%
CONDUITE POIDS LOURD	TRANSPORT	163	68,1%
FIMO FCO	TRANSPORT	158	70,9%
CONDUITE AUTO	TRANSPORT	156	56,4%
INFIRMIER	SANTE SECTEUR SANITAIRE	122	59,0%
DECOUVERTE ORDINATEUR	NON RENSEIGNE	113	32,7%
AUXILIAIRE VIE SOCIALE	ACTION SOCIALE	85	61,2%
AIDE-SOIGNANT	SANTE SECTEUR SANITAIRE	84	70,2%
MAGASINAGE	MANUTENTION	84	61,9%
TRANSPORT EN COMMUN ROUTIER	TRANSPORT	68	76,5%
DEFENSE PREVENTION SECURITE	DEFENSE PREVENTION SECURITE	66	74,2%
BONNES PRATIQUES HYGIENE AGROALIMENTAIRE	AGROALIMENTAIRE	66	65,2%
VENTE SPECIALISEE	COMMERCE	63	52,4%
COMPTABILITE GENERALE	GESTION FINANCIERE	62	56,5%
LANGUES	LANGUES	61	52,5%
RESTAURATION RAPIDE	HOTELLERIE RESTAURATION	60	63,3%
HABILITATION NUCLEAIRE	ENERGIE	59	66,1%
NETTOYAGE LOCAUX	SERVICES DIVERS	58	58,6%
HABILITATION ELECTRIQUE	ELECTROTECHNIQUE	56	60,7%
MONTAGE ASSEMBLAGE	TRAVAIL MATERIAU	56	76,8%
<b>TOUS FORMACODES</b>		<b>6 389</b>	<b>58,9%</b>

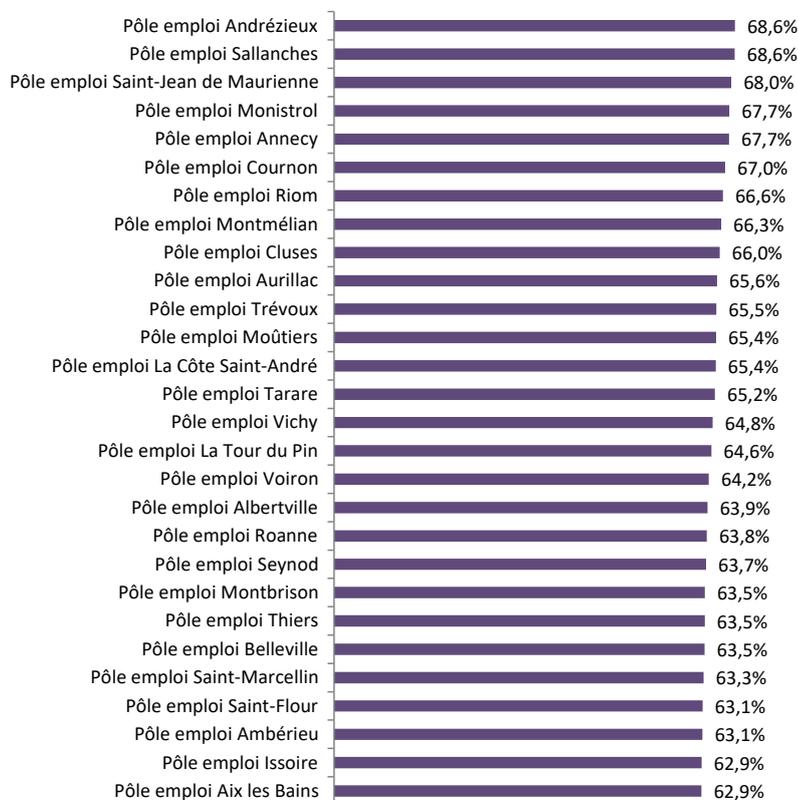
Taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent une formation pour les principaux formacodes



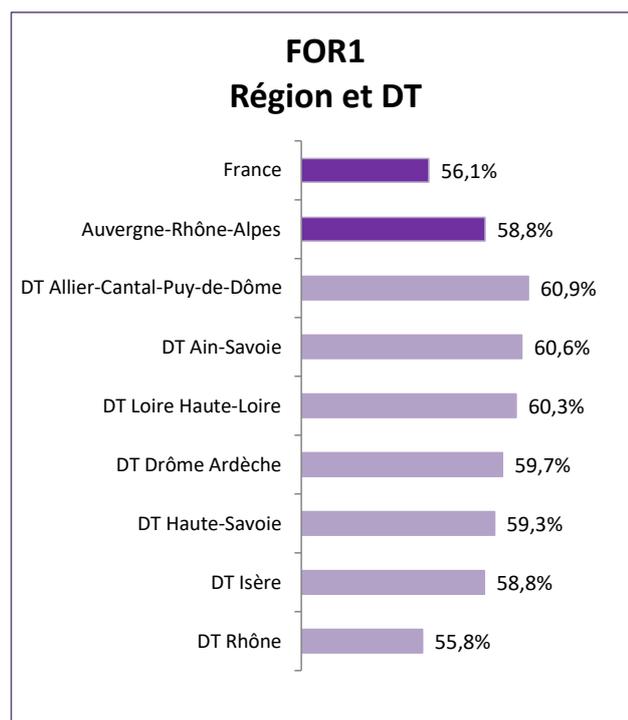
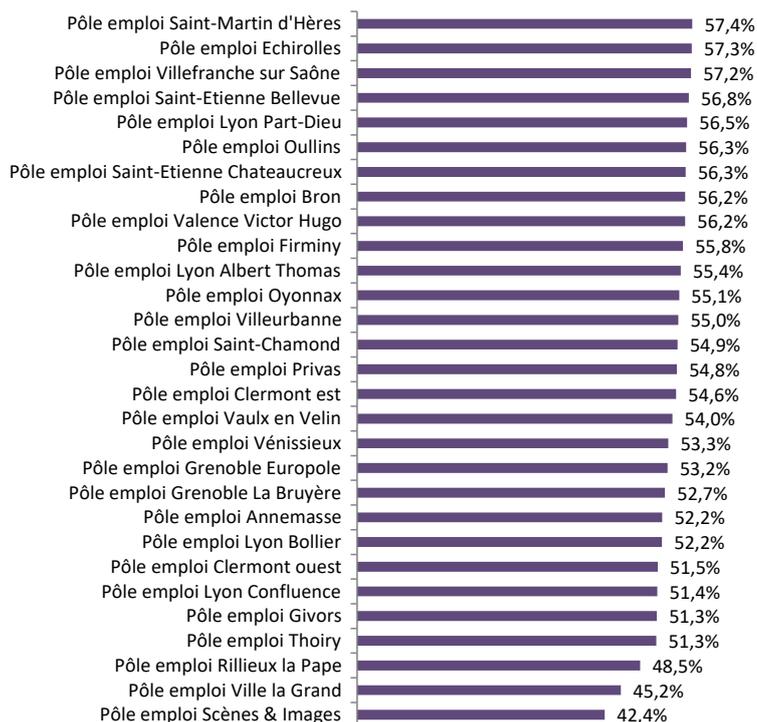
# Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

## Résultats par agence Pôle emploi

FOR1, calculé sur la cohorte des sortants de formation de juillet 2020 à avril 2021.



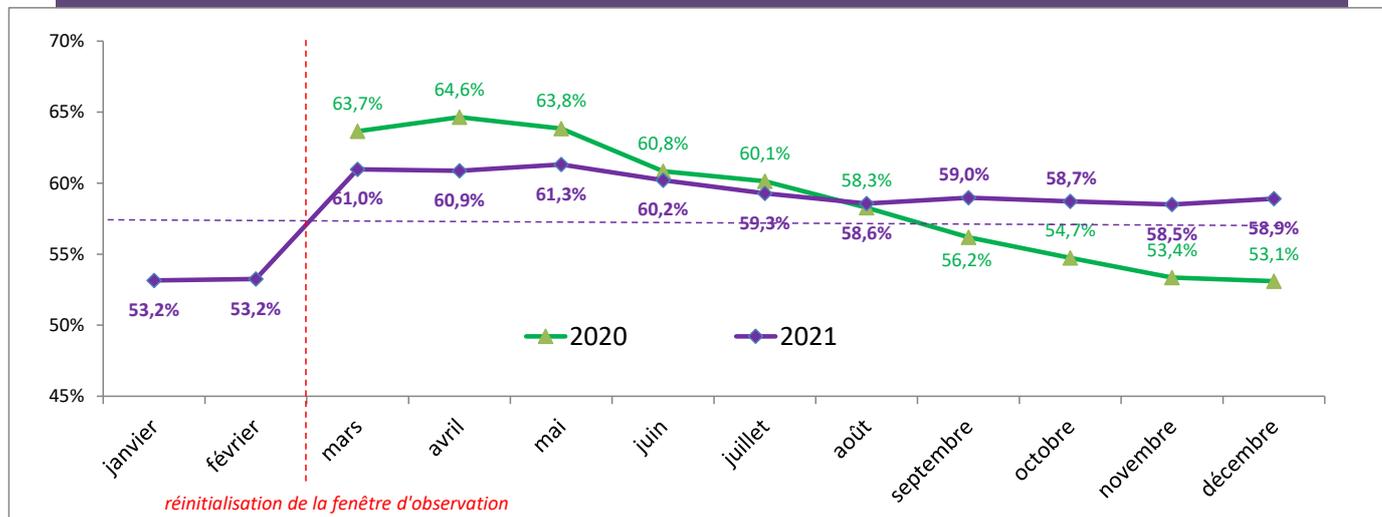
Pour des facilités d'affichage, n'apparaissent ici que les 30 agences présentant les plus forts taux de retour à l'emploi (ci-dessus) et les 30 agences présentant les plus faibles taux de retour à l'emploi (ci-dessous)



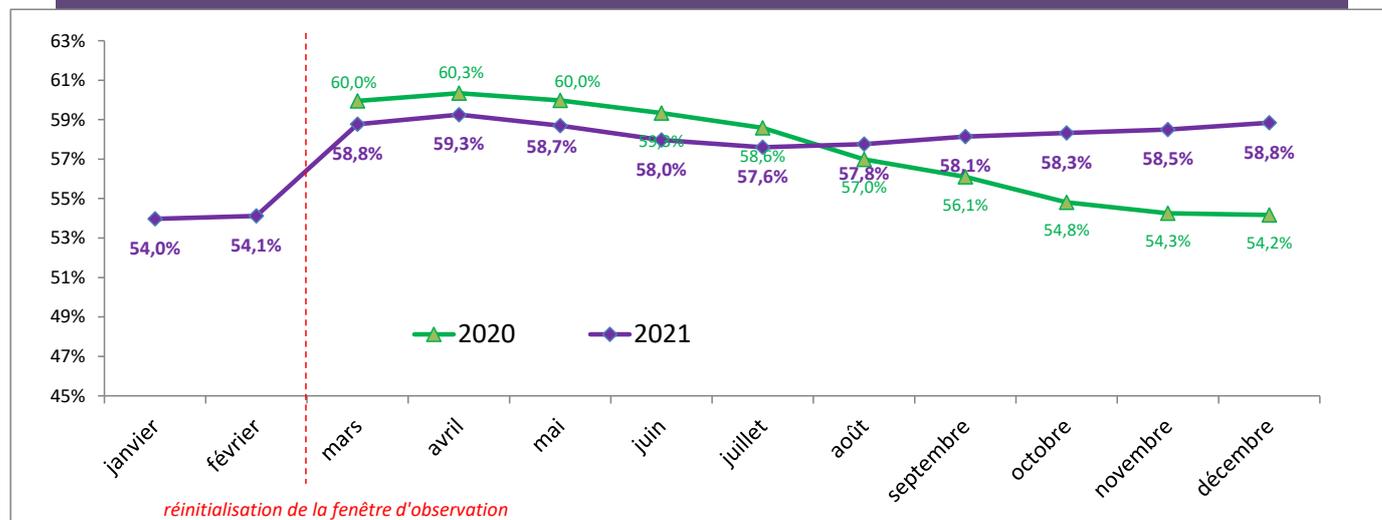
# Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation (FOR1)

## Evolution annuelle de l'indicateur

### Ain



### Auvergne-Rhône-Alpes



Rappel : la règle de gestion de l'indicateur (tel qu'affiché dans SISF et calculé ici) implique une fenêtre d'observation (sur le cumul des sortants de formation) ayant pour borne inférieure le dernier mois de juillet disponible. Chaque mois, cette fenêtre d'observation s'élargit de 1 mois, jusqu'à arriver à une fenêtre d'observation de 12 mois. Ensuite, le fenêtre d'observation est ré-initialisée, en repartant du dernier mois de juillet disponible.

Ainsi, on obtient les cohortes suivantes :

Mois d'affichage dans SISF	Fenêtre d'observation : sortants de formation...
mars 2020	juillet 2019
avril 2020	août 2019
mai 2020	septembre 2019
juin 2020	octobre 2019
juillet 2020	novembre 2019
août 2020	décembre 2019
septembre 2020	janvier 2020
octobre 2020	février 2020
novembre 2020	mars 2020
décembre 2020	avril 2020
janvier 2021	mai 2020
février 2021	juin 2020

Mois d'affichage dans SISF	Fenêtre d'observation : sortants de formation...
mars 2021	juillet 2020
avril 2021	août 2020
mai 2021	septembre 2020
juin 2021	octobre 2020
juillet 2021	novembre 2020
août 2021	décembre 2020
septembre 2021	janvier 2021
octobre 2021	février 2021
novembre 2021	mars 2021
décembre 2021	avril 2021
janvier 2022	mai 2021
février 2022	juin 2021